



Schweizerisches Kompetenzzentrum für Menschenrechte (SKMR)
Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH)
Centro svizzero di competenza per i diritti umani (CSDU)
Swiss Centre of Expertise in Human Rights (SCHR)

DÉTENTION POLICIÈRE

4^{ème} COLLOQUE SUR LE DROIT DE LA POLICE

JEUDI 29 NOVEMBRE 2018

14H15 – 18H10

MAISON DES GÉNÉRATIONS, BERNE



Le quatrième colloque sur le droit de la police sera consacré à la détention policière. On parle de détention policière ou garde à vue lorsque la police arrête une personne soupçonnée de délit ou représentant un danger. La personne détenue est alors amenée au poste de police ou dans un centre de détention policier, où elle est temporairement privée de liberté. Or, comme la pratique des tribunaux et des organes de surveillance le montre, les personnes sont particulièrement vulnérables lors des premières heures de détention. La détention policière peut donc mener au suicide ou à l'automutilation. Ainsi, du point de vue des droits humains, la protection contre la violence, le respect des droits procéduraux ainsi que la prévention du suicide sont autant d'éléments qui doivent figurer au premier plan.

En Suisse et ailleurs, le recours à la garde à vue est très fréquent dans le cadre de manifestations ou d'événements sportifs. Lorsqu'il y a autant de monde, il faut agir vite et les exigences envers le travail de la police sont particulièrement hautes. Dans ce domaine, le travail de la police est d'ailleurs souvent critiqué.

Le colloque montrera quels sont les normes policières et pénales ou les droits humains que la police doit prendre en compte lors de la détention policière. Pour terminer, les points posant actuellement problème seront discutés sous l'angle de la pratique lors d'une table ronde constituée de représentant-e-s de la police, de la justice et du Collège des Médiateurs d'Autriche, ainsi que d'un ancien membre du Comité européen pour la prévention de la torture (CPT).



Programme

Modération : Dr. iur. Brigitte Hürlimann, reportrice judiciaire et responsable de rédaction du journal Plaidoyer

14 h 15	Ouverture et bienvenue (CSDH)
14 h 30	La détention policière sous l'angle des droits humains et fondamentaux <i>Prof. Dr. Jonas Weber, Institut de droit pénal et criminologie, Université de Berne</i>
15 h 00	Détention policière: problèmes et pratiques <i>Dr. phil. habil. Wolfgang S. Heinz, Senior Policy Adviser à l'Institut allemand pour les droits humains et ancien membre du Comité européen pour la prévention de la torture (CPT)</i>
15 h 30	Prévention du suicide et détention policière <i>PD Dr. med. Thomas Maier, médecin-chef du service psychiatrie de St. Gallen Nord et membre de la Commission nationale de prévention de la torture (CNPT)</i>
16 h 00	Pause café
16 h 40	Détention policière en Autriche : l'expérience du monitoring du Collège des Médiateurs <i>Mag. Dominik Hofmann, Collège des Médiateurs d'Autriche</i>
17 h 10	Table ronde réunissant – Major Luc Broch, Chef de la Police de proximité, Genève – Dr. phil. habil. Wolfgang S. Heinz, Senior Policy Adviser à l'Institut allemand pour les droits humains et ancien membre du Comité européen pour la prévention de la torture (CPT) – Mag. Dominik Hofmann, Collège des Médiateurs d'Autriche – Philipp Kunz, avocat spécialiste FSA droit pénal
18 h 10	Clôture (CSDH)

Public cible

L'évènement se dirige aux personnes travaillant dans la police et aux professionnel-le-s de la Confédération, des cantons et des communes, aux représentant-e-s des bureaux de médiation et des ONG ainsi qu'à toutes les personnes intéressées.

Langues

Allemand et français (avec traduction simultanée)

Lieu

Maison des générations, Bahnhofplatz 2, Berne

Inscription

Coût : CHF 50.–

Inscription en ligne jusqu'au 19 novembre 2018 sur www.csdh.ch

Le 5^{ème} colloque sur le droit de la police aura lieu le 28 novembre 2019 à Berne.

Centre suisse de compétence
pour les droits humains (CSDH)
www.csdh.ch

Tél. : +41 (0)31 631 86 51
skmr@skmr.unibe.ch